



**ACADÉMIE
DE NANTES**

Liberté
Égalité
Fraternité

DEMANDE DE DIPLOME (AVEC PROCURATION A UN TIERS)

Uniquement pour un examen relevant de l'Education nationale et organisé par l'Académie de Nantes,
et au moins une année après l'obtention du diplôme (avant cela, adressez-vous à votre établissement de scolarisation)

Pour les diplômes universitaires, vous devez vous adresser à l'université qui a délivré le diplôme.

En cas de perte de diplôme, n'utilisez pas cet imprimé, faites une demande d'attestation de réussite sur www.ac-nantes.fr/ar

☐ Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	☐ Baccalauréat Général (BCG)	☐ Baccalauréat Technologique (BTN)
☐ Baccalauréat Professionnel (BCP)	☐ Diplôme National du Brevet (DNB)	☐ Certificat de spécialisation 4 (ex-MC4)
☐ Brevet Professionnel (BP)	☐ Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)	☐ Certificat de spécialisation 3 (ex-MC3)
☐ DECESF	☐ Examens comptables (DCG/DSCG)	☐ DEES / DEME

ADRESSE D'ENVOI

**RECTORAT DE
L'ACADEMIE DE NANTES**
Direction des Examens
et Concours (DEC)
Service du
(précisez le nom de l'examen,
ex : bac technologique)
4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Merci de compléter le formulaire en précisant l'examen concerné, et :
- de l'expédier à l'adresse indiquée ci-contre, si vous faites votre demande par voie postale ;
- de le présenter au service concerné si vous vous déplacez au Rectorat (prendre rdv).
Dans les deux cas, il doit être accompagné des pièces demandées (voir liste ci-dessous)

Baccalauréat général
Baccalauréat technologique
dec.bgt.diplomes@ac-nantes.fr

Baccalauréat professionnel
Brevet professionnel
Certificat de spécialisation 4
(ex-MC4)
BMA
tél : 02.40.37.37.49
dec.cap.cs3@ac-nantes.fr

Diplôme National du Brevet
(DNB)
tél : 02.40.37.37.65
dec.dnb@ac-nantes.fr

Brevet Technicien Supérieur
(BTS) et DECESF
tél : 02.40.37.37.66
dec.bts@ac-nantes.fr

CAP, BEP et Certificat de
spécialisation 3 (ex-MC3)
tél : 02.40.37.38.08
tél : 02.40.37.37.85
dec.cap.cs3@ac-nantes.fr

Examens comptables
(DCG / DSCG)
Examens éducation
spécialisée (DEES / DEME)
tél : 02.40.37.37.66
dec.dcs@ac-nantes.fr

1- IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU DIPLOME

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

Courriel :@..... Tél :

2- EXAMEN

Intitulé :

Série/Spécialité :

Année d'obtention :

Aucun diplôme de plus de 50 ans ne sera délivré (exemple : une demande effectuée en 2025 ne peut pas concerner un diplôme obtenu avant 1975).

Etablissement fréquenté : à :

3- PROCURATION

Je, soussigné(e), (NOM, Prénom),
autorise (NOM, Prénom)
à retirer mon diplôme en personne, ou à le recevoir à l'adresse suivante :
.....
.....
Code postal : Ville : Pays :

Fait à, Signature du titulaire du diplôme :
Le/...../.....

4- PIECES A PRESENTER PAR LE BENEFICIAIRE DE LA PROCURATION

- Cet imprimé dûment complété et signé par le titulaire du diplôme
- Une photocopie d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme
- La pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration (ou photocopie si envoi postal)
- **Et s'il s'agit d'un envoi postal** : une **VIGNETTE POSTALE * de 8,80 € (11,95 € pour l'étranger)** (disponible en bureaux de poste ou sur le site de La Poste), qui servira à l'envoi du diplôme en courrier recommandé avec avis de réception (aucun règlement par chèque ou espèces accepté)

*** ATTENTION** : La vignette postale doit être glissée dans l'enveloppe, elle ne doit être collée sur aucun support papier.